

Décision

Générale

colonial

Décision n° 210 promulguant en CFE.

n° 210

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

18 février 1953

Numéro JO

n° 9 du 25/07/1953

Date du numéro

25 juillet 1953

VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884 :

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Sont promulgués dans le Territoire de la Côte Française des Somalis : 1° La loi n° 46-2368 du 26 octobre 1946 sur les emplois réservés (J.O.R.F. du 27 octobre 1946) ; 2° Le décret n° 47-1297 du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi n° 46-2368 du 26 octobre 1946 sur les emplois réservés (J.O.R.F. du 12 juillet 1947, p. 6630) et son rectificatif (J.O.R.F. du 24 juillet 1947, p. 7209) ; 3° Le décret n° 51-1527 du 31 décembre 1951 modifiant le décret n° 47-1297 du 10 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour la loi n° 46-2368 du 26 octobre 1946 sur les emplois réservés (J.O.R.F. du 6 janvier 1952, p. 264).

Art 2

Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur.N. Sapouz.